MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
I.S.S.N. : 0758-2374
DLP 17-8-87510814

Avertissements agricoles

BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES DE
BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ



SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Z.I. NORD · B.P. 194 · 21206 BEAUNE CÉDEX
☎ 80.22.19.38

ABONNEMENT ANNUEL 140 F Régisseur Recettes D.R.A.F. CCP DIJON 3500 28 D
EDITION GRANDES CULTURES

Bulletin n° 21 - 8 juillet 1987

MAIS : *Protection Pyrale*
COLZA 87/88 : *Protection insecticide - Désherbage*

M A I S

L'évolution rapide de la végétation se poursuit.

Stades : de 11 à 13 feuilles (1 m - 1,3 m) en situation précoce à 7-8 feuilles (40-50 cm) en situation moins avancée, le stade 10 à 12 feuilles (80 cm à 1 m) étant le plus fréquent.

—— PYRALE

SITUATION : Vol débuté en tous secteurs, généralisé en secteurs précoces et moyens.
Premières pontes observées en Val de Saône. Premières éclosions dans l'Yonne.

PRECONISATION : Les périodes d'intervention prévues pour les applications en granulés se confirment.

- Zones précoces (Yonne, Jura) du 8 au 15 juillet.
- Zone moyennes (Haute-Saône, Saône-et-Loire, Nièvre, Côte-d'Or) du 11 au 18 juillet.
- Zones tardives (plateaux) du 16 au 23 juillet.

Pour les parcelles encore peu avancées n'ayant pas atteint 8 feuilles au moment de la période d'intervention, une application liquide est préférable pour une meilleure rétention du produit. Le traitement doit intervenir en fonction de la zone de précocité, le risque de dépôt de pontes étant le même quel que soit le stade de la culture.

CULTURES LEGUMIERES

—— OIGNON

Mildiou : Maintenez la protection fongicide contre le Mildiou de préférence avec un produit systémique.

—— OIGNON

Mildiou : Continuer la protection.

Thrips : La pullulation de Thrips dans une parcelle peut favoriser l'installation de l'Hétérosporiose et du Botrytis. Intervenez en cas de présence de ce ravageur.

Hétérosporiose : Si cette maladie est observée, intervenez avec du *chlorothalonil.*

—— CELERI

Poursuivez la protection fongicide contre la Septoriose.

P.136

Imprimerie de la Station BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ · Directeur Gérant : J. SONDEY N° du certificat d'inscription à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse : 1700 AD

C O L Z A

RAVAGEURS A L'AUTOMNE ET PROTECTION INSECTICIDE

Depuis 1983, le complexe des ravageurs du colza à l'automne est surtout constitué par les larves de la mouche du chou.
Les Altises et les Charançons du bourgeon terminal sont beaucoup moins importants.

MOUCHE DU CHOU

LA SITUATION AU COURS DE LA CAMPAGNE 86-87 :

► A l'automne, la présence de larves est notée dans de nombreuses parcelles de tous les départements. L'enquête coordonnée par le Cetiom sur le département de la Côte-d'Or donne les indications suivantes :

- 93 % des parcelles sont concernées par la mouche du chou
- Le niveau moyen d'attaque est faible : de l'ordre de 20 % de pieds attaqués
- Les parcelles semées après le 1er septembre 1986 n'ont pas de fortes attaques. L'effet de la date des semis sur le niveau d'attaque est un fait maintenant bien connu pour ce ravageur.

► Au printemps :

- des larves sont fréquemment notées en culture pendant la période du 20/05 au 10/06
- le niveau moyen d'attaque est de l'ordre de 50 % de pieds attaqués, avec de fortes variations selon les parcelles
- cependant dans l'ensemble ces attaques sont le plus souvent superficielles.

► Quels niveaux de dégâts ?

- Ils sont difficiles à estimer à l'heure actuelle. Cependant différents facteurs semblent indiquer que ceux-ci seront faibles :
  - . Dans l'ensemble, l'implantation des colzas a été rapide, ce qui limite fortement l'effet des attaques d'automne et de printemps.
  - . Jusqu'à ce jour, les parcelles de colzas n'ont pas subi de difficultés pour le remplissage des siliques, compte tenu des conditions météorologiques de cette campagne.
- Une incertitude demeure cependant ; l'effet des attaques de mouche du chou (à l'automne mais surtout aussi au printemps) sur le dessèchement de pieds de colzas avant la récolte.

LES PRECONISATIONS :

► Au niveau des techniques culturales :

- Eviter les semis trop précoces (qui sont les plus souvent et les plus gravement atteints) mais rester dans la période habituellement conseillée pour la région, c'est-à-dire la 1ère décade de septembre.
- Eviter les fortes densités de semis surtout lorsque les sols ne sont pas caillouteux .

- Le respect de ces deux conditions, surtout la première, peut être suffisante pour limiter une attaque.

► Au niveau des traitements insecticides :

- Utiliser des insecticides microgranulés localisés dans la raie de semis.

  Les spécialités utilisables :

		Semis à 34 cm
- CURATER :	: 30 à 40 g aux 100 m linéaires	9 à 12 kg/ha
- COUNTER PLUS	: 33 à 40 g aux 100 m linéaires	10 à 12 kg/ha
- DELEX	: 30 à 40 g aux 100 m linéaires	9 à 12 kg/ha
- DELTANET	: 40 g aux 100 m linéaires	12 kg/ha
- ONCOL 5G	: 30 à 40 g aux 100 m linéaires	9 à 12 kg/ha

L'efficacité de cette technique est insuffisante en conditions très sèches (automne 1985).

- Ne pas utiliser des traitements en pulvérisation à partir de la levée du colza : cette technique, attrayante sur le plan de la facilité de réalisation, n'est pas encore maîtrisée quant à la date de traitement. Les résultats obtenus ces deux dernières années sont très irréguliers : ils semblent dépendants de la pluviométrie au moment des applications (dans l'ensemble des résultats meilleurs en 1986 qu'en 1985), mais peut être aussi de la date de traitement par rapport au vol de la mouche du chou et à la période d'apparition des larves.

.../..

► Que penser de l'utilisation de microgranulés mélangés à la semence de colza ?

- Cette technique est apparue depuis un an, et les enseignements de cette campagne sont les suivants :
  - . Le peuplement colza obtenu a une densité et une vigueur comparables à un semis classique
  - . L'efficacité sur la mouche du chou est apparue bonne, lorsque les attaques sont faibles (en moyenne 80 % de pieds sains dans les témoins).
- Par contre :
  - . l'efficacité de cette technique n'est pas vérifiée dans le cas d'attaque moyenne à forte, et en conditions moins humides que l'automne 1986
  - . la réalisation pratique est contraignante, et peut être un handicap, lorsque les semis doivent être réalisés rapidement.

—— GROSSE ALTISE ET CHARANCON DU BOURGEON TERMINAL

Au cours de la dernière campagne ces deux ravageurs ont été peu importants.
Le vol d'Altise est tardif : du 25/09 mais surtout du 1/10 au 15/10 ; pratiquement en même temps que le vol de Charançons du bourgeon terminal.

LES PRECONISATIONS DE LA CAMPAGNE PRECEDENTE SONT RECONDUITES :

► Utilisation d'un microgranulé localisé dans la raie de semis :

- La protection contre les altises est bonne, mais il faut surveiller les parcelles au moment de la levée si les conditions sont sèches ; dans ce cas une intervention insecticide en pulvérisation peut être nécessaire et elle doit être faite rapidement (morsures dues aux adultes).
- La protection contre le Charançon du bourgeon terminal est insuffisante : elle doit être complétée par une application en pulvérisation en fonction des captures (suivre les Avertissements Agricoles).
- Les spécialités utilisables sont celles citées pour la mouche du chou à la dose faible.

► Utilisation d'un microgranulé mélangé à la semence :

- Au cours de la campagne précédente l'efficacité vis-à-vis de l'Altise n'a pu être vérifiée.

► Utilisation de traitements en pulvérisation contre les adultes :

- Préférer des spécialités du type pyréthrinoïde
- Les efficacités obtenues sont bonnes. Le plus souvent deux traitements sont nécessaires ; pour les positionner suivre les Avertissements Agricoles.

► Utilisation de traitements en pulvérisation contre les larves d'Altises et de Charançons du bourgeon terminal :

- C'est une solution de rattrapage
- L'efficacité est irrégulière, et la réalisation pratique difficile.
- De telles applications ont rarement été justifiées ces dernières années

DESHERBAGE

LA TECHNIQUE DE BASE RESTE L'UTILISATION DE DESHERBANTS AU SEMIS (soit en pré-semis, soit en post-semis pré-levée de la culture)

POUR LA PROCHAINE CAMPAGNE :

Pratiquement pas de nouveautés (tableau page 4)

Contre la capselle : confirmation de programmes efficaces et sélectifs :

Pré-semis (incorporation)		post-semis (jusqu'à 3 jours après)		Post-levée "cotylédons étalés 1ère feuille pointante du colza"
Tréflan 2,0 l.	puis	Butisan 1,5 l.		
Dévrinol 2 à 2,2 l. (selon type de sol)	puis	Butisan 1,5 l.		
		Butisan 1,5 l.	puis	Butisan 1,5 l.

- La réduction ou le fractionnement de la dose de Butisan, améliore la sélectivité.
- Si l'on craint une forte infestation de capselles, il est préférable de choisir le fractionnement du Butisan
- Le programme Dévrinol Butisan est le plus complet sur géraniums.

.../..

- Les herbicides utilisables :

	Matière active	Spécialité commerciale	Dose/Ha de spécialité	OBSERVATIONS
PRE - SEMIS	diallate	AVADEX	3,5 à 4 L	. Incorporation immédiate après application . Actif uniquement sur graminées . Dose de 4 L si folle-avoine et repousses céréales
	trifluraline	nombreuses spécialités dont TREFLAN	2,5 L	. Incorporation immédiate après épandage . Actif sur graminées, sauf repousses de céréales . Actif sur dicotylédones
	napropamide	DEVRINOL FL	2,2 à 2,8 L	. Incorporation superficielle dans les 2 jours (sauf si pluies importantes . Actif sur graminées : sauf folle-avoine et repousses céréales . Actif sur dicotylédones : dont GAILLETS, MATRICAIRES . La dose de 2,8 L est une dose maximum à n'utiliser qu'en sol argileux (+ 25 % argile) (risque phytotoxicité sur la culture suivante)
	nitralin + napropamide	ZULAN FULTON	2,5 Kg	. Incorporation superficielle dans les 2 jours . Actif sur graminées : (proche de napropamide) . Actif sur dicotylédones : dont MATRICAIRES
PRE-SEMIS ou PRE-LEVEE	tébutan	COMODOR	4 à 5 L	. En pré-semis, incorporation uniquement si sol pierreux . Actif sur graminées : 5 L en pré-semis si risque repousses de céréales . Actif sur dicotylédones
PRE - LEVEE	dimétachlore	TERIDOX	2 à 3 L	. Risque de phytotoxicité (surtout en terres légères) utiliser 2 L . Actif sur graminées : sauf folle-avoine, repousses céréales . Actif sur dicotylédones : dont MATRICAIRES, CAPSELLES
	métazachlore	BUTISAN S	2,5 L	. A n'utiliser qu'en conditions de semis favorables (préparation de sol, date et profondeur de semis). Même dans ces conditions la sélectivité peut être insuffisante. . Utilisation préférable immédiatement après le semis : possible jusqu'à 3 jours après . Très bonne efficacité herbicide . Actif sur graminées sauf repousses céréales et folle-avoine . Actif sur nombreuses dicotylédones : dont MATRICAIRES, CAPSELLES
POST-LEVEE PRECOCE	métazachlore	BUTISAN S	3 L	. A utiliser dès le stade "cotylédons étalés-1ère feuille pointante du colza" . La firme préconise ce type d'application pour les semis en conditions difficiles . Au cours de la dernière campagne, ce type d'utilisation a été efficace sur : CAPSELLES

*

* *